

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 29 février 2024

États de la situation financière (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023 (note 1)

	29 février 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	453 339 \$	417 254 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	1 217	3 375
Marge	494	356
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	39 621	74 003
Intérêts à recevoir	4 126	3 884
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	2 220	994
Montant à recevoir à l'émission de parts	442	76
Autres montants à recevoir	23	15
Actifs dérivés	88	171
Total de l'actif	501 570	500 128
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	39 621	74 003
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	3 488	798
Montant à payer au rachat de parts	123	424
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	9	14
Passifs dérivés	364	155
Total du passif	43 605	75 394
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	457 965 \$	424 734 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	s. o.	s. o.
Catégorie Plus	14 210 \$	16 143 \$
Catégorie Plus T4	186 \$	184 \$
Catégorie Plus T6	– \$	– \$
Catégorie C	3 397 \$	3 755 \$
Catégorie I	2 569 \$	3 811 \$
Catégorie Plus-F	171 \$	166 \$
Catégorie Plus-F T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-F T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-N	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T6	– \$	– \$
Catégorie O	437 432 \$	400 675 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	s. o.	s. o.
Catégorie Plus	8,73 \$	8,56 \$
Catégorie Plus T4	7,47 \$	7,37 \$
Catégorie Plus T6	5,24 \$	5,20 \$
Catégorie C	9,19 \$	9,00 \$
Catégorie I	9,23 \$	9,04 \$
Catégorie Plus-F	8,50 \$	8,32 \$
Catégorie Plus-F T4	6,38 \$	6,34 \$
Catégorie Plus-F T6	5,33 \$	5,33 \$
Catégorie Plus-N	8,10 \$	7,86 \$
Catégorie Plus-N T4	6,38 \$	6,34 \$
Catégorie Plus-N T6	5,33 \$	5,33 \$
Catégorie O	9,23 \$	9,04 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 29 février 2024 et 31 août 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
29 février 2024	46 714	48 005
31 août 2023	120 340	124 391

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
29 février 2024	39 621	8 384	–	–
31 août 2023	74 003	50 388	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

 Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	17 février 2006
Catégorie I	10 mars 2006
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

États du résultat global (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	29 février 2024	28 février 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	8 023 \$	7 414 \$
Profit (perte) sur dérivés	315	(1 612)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(5 124)	(3 046)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	50	(111)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	13 664	1 757
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	16 928	4 402
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	7	12
Revenu tiré du prêt de titres ±	59	56
	66	68
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	99	226
Frais d'administration fixes ±±±	7	13
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction	2	2
Retenues d'impôt (note 7)	-	2
	108	243
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(16)	(11)
	92	232
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	16 902	4 238
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	s. o.	45 \$
Catégorie Plus	475 \$	7 \$
Catégorie Plus T4	6 \$	1 \$
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	121 \$	23 \$
Catégorie I	115 \$	74 \$
Catégorie Plus-F	7 \$	1 \$
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	16 178 \$	4 087 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	s. o.	2 179
Catégorie Plus	1 727	148
Catégorie Plus T4	25	25
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	392	455
Catégorie I	341	840
Catégorie Plus-F	20	19
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	45 541	43 625
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	s. o.	0,03 \$
Catégorie Plus	0,28 \$	0,06 \$
Catégorie Plus T4	0,25 \$	0,04 \$
Catégorie Plus T6	0,20 \$	-
Catégorie C	0,30 \$	0,05 \$
Catégorie I	0,33 \$	0,08 \$
Catégorie Plus-F	0,30 \$	0,08 \$

	29 février 2024	28 février 2023
Catégorie Plus-F T4	0,20 \$	(0,01) \$
Catégorie Plus-F T6	0,16 \$	(0,01) \$
Catégorie Plus-N	0,23 \$	(0,01) \$
Catégorie Plus-N T4	0,20 \$	(0,01) \$
Catégorie Plus-N T6	0,16 \$	(0,01) \$
Catégorie O	0,36 \$	0,09 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	29 février 2024	28 février 2023	% du revenu brut tiré du prêt de titres	% du revenu brut tiré du prêt de titres
	(en milliers)	(en milliers)		
Revenu brut tiré du prêt de titres	1 507 \$	715 \$	100,0	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(1 428)	(640)	(94,8)	(89,5)
Retenues d'impôt	-	-	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(20)	(19)	(1,3)	(2,7)
Revenu tiré du prêt de titres	59 \$	56 \$	3,9	7,8

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie Plus	0,90 %
Catégorie Plus T4	0,90 %
Catégorie Plus T6	0,90 %
Catégorie C	0,90 %
Catégorie I	0,40 %
Catégorie Plus-F	0,40 %
Catégorie Plus-F T4	0,40 %
Catégorie Plus-F T6	0,40 %
Catégorie Plus-N	0,40 %
Catégorie Plus-N T4	0,40 %
Catégorie Plus-N T6	0,40 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	20	19

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6	
	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	45 \$	475 \$	7 \$	6 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables †								
Du revenu de placement net	(140)	(195)	(13)	(3)	(2)	–	–	–
Remboursement de capital	(21)	–	(1)	(1)	(2)	–	–	–
	(161)	(195)	(14)	(4)	(4)	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	725	751	–	–	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	156	189	14	–	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(2 053)	(3 153)	(242)	–	–	–	–	–
	(1 172)	(2 213)	(228)	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 288)	(1 933)	(235)	2	(3)	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	22 845	16 143	1 495	184	191	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	21 557 \$	14 210 \$	1 260 \$	186 \$	188 \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	2 235	1 887	171	25	25	–	–	–
Parts rachetables émises	71	87	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	15	22	2	–	–	–	–	–
	2 321	1 996	173	25	25	–	–	–
Parts rachetables rachetées	(200)	(369)	(28)	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	2 121	1 627	145	25	25	–	–	–

	Parts de catégorie C		Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	121 \$	23 \$	115 \$	74 \$	7 \$	1 \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables †								
Du revenu de placement net	(46)	(41)	(49)	(96)	(3)	(2)	–	–
Remboursement de capital	–	(3)	–	(5)	–	–	–	–
	(46)	(44)	(49)	(101)	(3)	(2)	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	94	191	86	227	33	37	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	43	39	27	37	1	1	–	–
Montant payé au rachat de parts	(570)	(386)	(1 421)	(1 035)	(33)	–	–	–
	(433)	(156)	(1 308)	(771)	1	38	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(358)	(177)	(1 242)	(798)	5	37	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	3 755	4 254	3 811	8 027	166	132	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	3 397 \$	4 077 \$	2 569 \$	7 229 \$	171 \$	169 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	417	463	421	870	20	16	–	–
Parts rachetables émises	11	21	10	25	4	4	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	5	5	3	4	–	–	–	–
	433	489	434	899	24	20	–	–
Parts rachetables rachetées	(63)	(43)	(156)	(112)	(4)	–	–	–
Solde à la fin de la période	370	446	278	787	20	20	–	–

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–	–	–	–

Parts de catégorie O

29 février 2024 28 février 2023

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	16 178 \$	4 087 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(7 281)	(5 652)
Remboursement de capital	–	(243)
	(7 281)	(5 895)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	60 062	62 164
Montant reçu au réinvestissement des distributions	7 259	5 878
Montant payé au rachat de parts	(39 461)	(48 841)
	27 860	19 201
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	36 757	17 393
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	400 675	398 332
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	437 432 \$	415 725 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	44 309	43 225
Parts rachetables émises	6 587	6 745
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	799	638
	51 695	50 608
Parts rachetables rachetées	(4 321)	(5 301)
Solde à la fin de la période	47 374	45 307

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	11 428
Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043	–

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	29 février 2024	28 février 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	16 902 \$	4 238 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(7)	(12)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	5 124	3 046
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(13 664)	(1 757)
Achat de placements	(241 456)	(192 946)
Produits de la vente de placements	215 667	178 212
Marge	(138)	245
Intérêts à recevoir	(242)	(212)
Autres montants à recevoir	(8)	(10)
	(17 822)	(9 196)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	60 660	63 726
Montant payé au rachat de parts	(44 939)	(52 479)
Distributions versées aux porteurs de parts	(64)	(98)
	15 657	11 149
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période		
	(2 165)	1 953
Perte (profit) de change sur la trésorerie		
	7	12
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période		
	3 375	4 065
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période		
	1 217 \$	6 030 \$
Intérêts reçus	7 781 \$	7 202 \$

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communications				
Postmedia Network Canada Corp.	3 721	8	5	
Xplornet Mobile Inc.	11 183	4	–	
Xplornet Wireless Inc.	6 826	5	2	
		17	7	0,0 %
Industrie				
Flint Corp., actions privilégiées, série 1	495	495	–	
Flint Corp., actions privilégiées, série 2	39	39	–	
		534	–	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		551	7	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS		551	7	0,0 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,55 %	2025/03/15		1 600 000	1 698	1 566	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,80 %	2027/06/15		2 500 000	2 491	2 487	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2028/12/15		1 000 000	999	1 019	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,10 %	2029/09/15		3 000 000	2 745	2 749	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,90 %	2031/03/15	série 100	3 050 000	2 717	2 692	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,55 %	2032/09/15		3 500 000	3 412	3 423	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,15 %	2033/06/15		750 000	719	766	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2034/03/15		1 500 000	1 568	1 545	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		1 810 000	1 947	1 742	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		3 000 000	2 989	2 700	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		2 000 000	2 000	1 976	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2024/11/01		7 500 000	7 333	7 411	
Gouvernement du Canada	3,75 %	2025/02/01		2 750 000	2 720	2 727	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2025/09/01		1 230 000	1 161	1 162	
Gouvernement du Canada	0,25 %	2026/03/01		6 355 000	5 811	5 893	
Gouvernement du Canada	4,25 %	2026/12/01		1 772 000	3 683	3 418	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2027/06/01		2 883 000	2 612	2 649	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		9 100 000	8 861	8 819	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2028/03/01		5 628 000	5 657	5 598	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		1 466 000	1 450	1 445	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/12/01		5 234 000	5 212	4 905	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		1 250 000	1 065	1 093	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		7 250 000	6 040	5 958	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		750 000	652	654	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2031/12/01		535 000	1 048	1 082	
Gouvernement du Canada	2,50 %	2032/12/01		2 496 000	2 384	2 308	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		6 206 000	5 889	5 844	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		3 000 000	3 747	3 522	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2033/12/01		3 767 000	3 613	3 694	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2034/03/01		800 000	797	801	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		1 200 000	1 145	1 150	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2036/12/01		675 000	1 222	1 174	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		2 714 000	3 404	3 146	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		990 000	1 340	1 059	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2044/12/01		325 000	412	424	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2045/12/01		1 735 000	2 264	1 754	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2047/12/01		520 000	575	604	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2050/12/01		542 000	491	501	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		8 685 000	8 031	6 539	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		4 616 000	3 288	3 231	
Gouvernement du Canada	0,25 %	2054/12/01		375 000	298	295	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		2 000 000	1 757	1 769	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		650 000	603	570	
PSP Capital Inc.	3,00 %	2025/11/05	série 11	4 350 000	4 562	4 247	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		2 000 000	2 018	1 979	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	2 000 000	1 993	1 798	
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01		2 500 000	2 473	2 493	
					128 896	124 381	27,2 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux							
CDP Financière inc.	3,95 %	2029/09/01		611 000	609	609	
CDP Financière inc.	4,20 %	2030/12/02		500 000	505	503	
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01		1 000 000	1 001	972	
Hydro-Québec	6,00 %	2031/08/15	série JG	1 800 000	2 637	2 020	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		200 000	282	191	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,83 %	2037/06/01	série B, rachetable	1 000 000	1 175	961	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,86 %	2048/12/01	série C, rachetable	2 000 000	2 794	1 872	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01		1 000 000	1 021	855	
Province d'Alberta	2,35 %	2025/06/01		4 030 000	4 080	3 922	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		3 000 000	2 916	2 555	
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01		4 190 000	4 153	4 189	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		1 000 000	991	977	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		1 200 000	1 204	1 048	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		3 140 000	3 301	2 641	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		1 000 000	780	798	
Province d'Alberta	2,95 %	2052/06/01		558 000	425	435	
Province d'Alberta	4,45 %	2054/12/01		900 000	893	926	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2028/12/18		3 000 000	3 362	2 873	
Province de la Colombie-Britannique	2,20 %	2030/06/18		2 020 000	1 969	1 821	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		3 040 000	2 991	2 567	
Province de la Colombie-Britannique	3,55 %	2033/06/18		1 000 000	999	954	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		2 330 000	3 336	2 493	
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		500 000	671	495	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2044/06/18		578 000	638	488	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	910 000	1 098	700	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		2 214 000	2 339	1 743	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		735 000	753	555	
Province du Manitoba	3,00 %	2028/06/02		4 970 000	5 378	4 785	
Province du Manitoba	6,30 %	2031/03/05		2 700 000	3 769	3 063	
Province du Manitoba	2,05 %	2031/06/02		1 035 000	1 030	905	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		1 000 000	1 019	980	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		650 000	642	630	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		350 000	333	316	
Province du Nouveau-Brunswick	3,95 %	2032/08/14		1 000 000	997	985	
Province du Nouveau-Brunswick	4,45 %	2033/08/14		1 000 000	997	1 019	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		900 000	1 205	915	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2039/09/26	fonds d'amortissement	2 500 000	3 082	2 603	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00 %	2026/06/02	série 6Z	5 050 000	5 450	4 910	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		1 000 000	998	914	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2028/06/02		500 000	537	477	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,40 %	2042/06/01		1 500 000	1 786	1 486	
Province d'Ontario	2,65 %	2025/02/05		1 100 000	1 124	1 080	
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		1 000 000	925	957	
Province d'Ontario	2,90 %	2028/06/02		1 000 000	929	960	
Province d'Ontario	2,70 %	2029/06/02		2 999 000	3 178	2 825	
Province d'Ontario	1,55 %	2029/11/01		2 853 000	2 527	2 509	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		3 200 000	3 258	2 861	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		872 000	829	736	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		6 040 000	6 105	5 333	
Province d'Ontario	2,25 %	2031/12/02		4 033 000	3 650	3 552	
Province d'Ontario	4,05 %	2032/02/02		997 000	995	996	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		1 512 000	1 531	1 475	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		1 400 000	1 652	1 574	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		2 500 000	2 493	2 406	
Province d'Ontario	4,15 %	2034/06/02		2 175 000	2 164	2 169	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		400 000	410	417	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		661 000	678	684	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		1 400 000	1 609	1 244	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		7 000 000	7 946	6 121	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		6 430 000	6 149	5 088	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		5 279 000	5 304	4 070	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		4 000 000	3 928	2 965	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		1 161 000	1 036	720	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		1 623 000	1 408	1 170	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		1 633 000	1 511	1 500	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		871 000	872	860	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	5,60 %	2034/02/21		962 000	1 365	1 058	
Province de Québec	2,75 %	2028/09/01		2 290 000	2 525	2 180	
Province de Québec	2,30 %	2029/09/01		1 240 000	1 225	1 141	
Province de Québec	6,00 %	2029/10/01	série OS	1 625 000	2 010	1 789	
Province de Québec	2,10 %	2031/05/27		2 500 000	2 553	2 205	
Province de Québec	3,65 %	2032/05/20		924 000	924	898	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		1 000 000	1 332	1 146	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		2 000 000	2 160	2 147	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		1 870 000	2 253	2 013	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		700 000	712	688	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		2 695 000	2 914	2 366	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		6 670 000	7 649	5 820	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		3 946 000	4 530	3 196	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		2 262 000	1 823	1 733	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		400 000	448	412	
Province de la Saskatchewan	2,55 %	2026/06/02		230 000	242	222	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		2 500 000	2 236	2 253	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		1 500 000	1 380	1 323	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2033/06/02		2 270 000	2 220	2 224	
Province de la Saskatchewan	5,00 %	2037/03/05	série EC	1 200 000	1 229	1 281	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	500 000	645	521	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		1 000 000	1 093	930	
Province de la Saskatchewan	2,75 %	2046/12/02		900 000	914	687	
Province de la Saskatchewan	2,80 %	2052/12/02		1 050 000	811	792	
Province de la Saskatchewan	4,20 %	2054/12/02		360 000	349	355	
					181 899	157 803	34,5 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Aéroports de Montréal	6,55 %	2033/10/11	rachetable	200 000	228	227	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		338 000	338	225	
Ville de Guelph	2,40 %	2031/06/03		361 000	361	315	
Ville de Montréal	3,50 %	2024/09/01		1 240 000	1 343	1 231	
Ville de Montréal	3,00 %	2027/09/01		1 500 000	1 539	1 447	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		1 250 000	1 414	1 107	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		155 000	169	121	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		344 000	469	327	
Ville de Québec	1,25 %	2026/07/06		473 000	472	439	
Ville de Québec	2,35 %	2031/11/30		208 000	206	179	
Ville de Toronto	2,40 %	2027/06/07		1 000 000	1 013	949	
Ville de Toronto	2,95 %	2035/04/28		1 000 000	992	875	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		310 000	455	332	
Ville de Toronto	4,55 %	2042/07/27		1 800 000	1 716	1 784	
Ville de Vancouver	3,70 %	2052/10/18		390 000	346	339	
Ville de Winnipeg	4,30 %	2051/11/15		495 000	716	474	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto		2026/02/02	coupon zéro	330 000	313	300	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		125 000	189	144	
Municipal Finance Authority of British Columbia	1,35 %	2026/06/30		4 000 000	3 996	3 745	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		1 000 000	999	892	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		450 000	450	340	
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		1 000 000	1 272	999	
Municipalité régionale de Peel	2,50 %	2051/06/16		742 000	667	508	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		113 000	132	111	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, rachetable	400 000	400	251	
Administration de l'aéroport de Vancouver	1,76 %	2030/09/20	série I, rachetable	240 000	240	205	
					20 435	17 866	3,9 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
MBARC Credit Canada Inc.			catégorie A1, série 24-A, rachetable				
	5,45 %	2025/10/15		454 370	454	455	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	1,89 %	2024/10/01		492 004	477	485	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	0,60 %	2025/12/01		1 117 264	1 113	1 050	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	5,27 %	2027/04/01	taux variable	1 207 975	1 205	1 202	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	2,56 %	2049/10/12	catégorie A, série 14-1, rachetable	33 558	35	33	
					3 284	3 225	0,7 %
^{1,3} Obligations de sociétés (note 10)							
407 East Development Group	4,47 %	2045/06/23	fonds d'amortissement, rachetable	76 400	86	74	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	169 000	175	180	
407 International Inc.			série 99A3, fonds d'amortissement, rachetable				
	6,75 %	2039/07/27		409 542	544	459	
407 International Inc.	7,13 %	2040/07/26	coupon à taux croissant	422 000	650	519	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	300 000	263	263	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	rachetable	500 000	429	428	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, rachetable	180 000	180	185	
Air Canada	4,00 %	2025/07/01	convertible, USD	297 000	434	437	
Air Canada	4,63 %	2029/08/15	rachetable	2 679 000	2 679	2 516	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	377 715	427	331	
Algonquin Power Co.	4,09 %	2027/02/17	rachetable	389 000	398	379	
Algonquin Power Co.	2,85 %	2031/07/15	rachetable	305 000	306	264	
AltaGas Ltd.	3,98 %	2027/10/04	rachetable	2 740 000	2 840	2 670	
AltaGas Ltd.	2,08 %	2028/05/30	rachetable	100 000	100	90	
AltaGas Ltd.	4,67 %	2029/01/08	rachetable	77 000	77	76	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	345 000	346	297	
AltaLink L.P.	1,51 %	2030/09/11	série 20-1, rachetable	313 000	312	263	
Banque de Montréal	2,70 %	2024/09/11		265 000	265	262	
Banque de Montréal	4,61 %	2025/09/10	rachetable	620 000	706	618	
Banque de Montréal	2,70 %	2026/12/09		1 056 000	1 126	1 007	
Banque de Montréal	3,19 %	2028/03/01		320 000	346	306	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,62 %	2026/12/02		744 000	791	709	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,70 %	2081/07/27	série 1, taux variable, rachetable	218 000	218	171	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	rachetable	152 000	186	163	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	620 000	602	614	
Bell Canada	5,85 %	2032/11/10	rachetable	145 000	146	154	
Bell Canada	6,17 %	2037/02/26		75 000	94	81	
Bell Canada	4,75 %	2044/09/29	rachetable	59 000	49	55	
Bell Canada	3,50 %	2050/09/30	rachetable	204 000	204	153	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	rachetable	300 000	299	295	
Bell Canada	5,60 %	2053/08/11	rachetable	88 000	88	92	
Bombardier Inc.	7,35 %	2026/12/22		114 000	113	115	
Bombardier Inc.	7,88 %	2027/04/15	rachetable, USD	198 000	188	269	
Bombardier Inc.	7,45 %	2034/05/01	rachetable, USD	161 000	194	242	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
British Columbia Ferry Services Inc.	6,25 %	2034/10/13		213 000	241	241	
British Columbia Investment Management Corp.	4,90 %	2033/06/02		500 000	535	525	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	267 000	267	251	
Chemin de fer Canadien Pacifique	6,91 %	2024/10/01	rachetable	102 096	124	102	
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,54 %	2028/02/28	rachetable	635 000	637	592	
Capital Power Corp.	4,99 %	2026/01/23	rachetable	440 000	429	438	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	315 000	321	302	
Chartwell, résidences pour retraités	6,00 %	2026/12/08		330 000	330	332	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	181 000	181	184	
ClearStream Energy Services Inc.	8,00 %	2026/03/23		642 829	643	568	
CMLS Issuer Corp.			catégorie A1, série 14-1,				
	2,66 %	2047/12/12	rachetable	32 114	33	32	
Cogeco Communications Inc.	2,99 %	2031/09/22	rachetable	455 000	367	394	
Cogeco Communications Inc.	5,30 %	2033/02/16	rachetable	947 000	946	947	
Corus Entertainment Inc.	5,00 %	2028/05/11	rachetable	1 243 000	1 243	917	
Crescent Point Energy Corp.	3,94 %	2025/04/22	série T	400 000	400	394	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	178 445	178	163	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,56 %	2051/06/30		485 000	491	413	
CU Inc.	5,90 %	2034/11/20	rachetable	467 000	559	512	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	70 000	71	73	
CU Inc.	5,56 %	2037/10/30	rachetable	212 000	251	229	
Dexter Nova Alliance G.P.	2,82 %	2036/05/31	fonds d'amortissement	301 333	301	255	
Dollarama inc.	5,08 %	2025/10/27	rachetable	350 000	351	351	
Dollarama inc.	5,53 %	2028/09/26	rachetable	360 000	360	373	
EllisDon Infrastructure WPHC G.P.			série B, fonds d'amortissement,				
	4,03 %	2052/11/30	rachetable	250 000	250	210	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00 %	2044/08/22	rachetable	300 000	240	269	
Enbridge Gas Inc.	2,90 %	2030/04/01	rachetable	107 000	103	98	
Enbridge Gas Inc.	2,35 %	2031/09/15	rachetable	472 000	472	408	
Enbridge Gas Inc.	4,55 %	2052/08/17	rachetable	107 000	103	104	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	640 000	640	733	
Enbridge Inc.	3,95 %	2024/11/19	rachetable	120 000	124	119	
Enbridge Inc.	6,10 %	2032/11/09	rachetable	279 000	279	299	
Enbridge Inc.	3,10 %	2033/09/21	rachetable	671 000	593	573	
Enbridge Inc.	5,12 %	2040/09/28	rachetable	109 000	109	105	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	rachetable	1 112 000	1 053	950	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	rachetable	471 000	439	419	
Enbridge Inc.	4,87 %	2044/11/21	rachetable	240 000	217	222	
Enbridge Inc.	6,51 %	2052/11/09	rachetable	861 000	860	990	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	132 000	164	129	
Enbridge Pipelines Inc.	4,33 %	2049/02/22	rachetable	160 000	190	136	
Énergir inc.	6,30 %	2033/10/31	rachetable	400 000	428	448	
EPCOR Utilities Inc.	4,73 %	2052/09/02	rachetable	300 000	300	303	
EPCOR Utilities Inc.	5,33 %	2053/10/03	rachetable	291 000	317	321	
Fair Hydro Trust	3,52 %	2038/05/15	série 2, rachetable	1 000 000	1 117	901	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,42 %	2024/10/04		541 000	542	533	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,59 %	2026/09/10		798 000	797	743	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	rachetable	208 000	208	207	
Ford Auto Securitization Trust			catégorie A1, série 23-B,				
	5,89 %	2026/05/15	rachetable	113 343	113	114	
Ford Auto Securitization Trust			catégorie A2, série 23-B,				
	6,03 %	2028/07/15	rachetable	220 000	220	224	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,00 %	2026/02/10		206 000	206	212	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	750 000	752	780	
Fortis Inc.	2,18 %	2028/05/15	rachetable	378 000	382	346	
Fortis Inc.	5,68 %	2033/11/08	rachetable	98 000	98	104	
FortisBC Energy Inc.	2,42 %	2031/07/18	rachetable	333 000	334	291	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		330 000	411	369	
Société de financement GE Capital Canada	5,73 %	2037/10/22		608 000	618	612	
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70 %	2025/07/09		700 000	674	669	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	71 000	71	72	
Gibson Energy Inc.	2,45 %	2025/07/14	rachetable	1 240 000	1 167	1 196	
Great-West Lifeco Inc.	3,60 %	2081/12/31	série 1, taux variable, rachetable	1 582 000	1 582	1 251	
Green Timbers L.P.	6,84 %	2037/06/30	fonds d'amortissement, rachetable	108 105	139	119	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	363 949	493	405	
Honda Canada Finance Inc.	5,64 %	2024/09/27	taux flottant	400 000	400	400	
Honda Canada Finance Inc.	1,34 %	2026/03/17		1 029 000	1 029	963	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	rachetable	100 000	85	89	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	535 000	796	613	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	rachetable	527 000	502	448	
Hydro One Inc.	2,23 %	2031/09/17	rachetable	559 000	559	484	
Hydro One Inc.	4,16 %	2033/01/27	rachetable	300 000	300	294	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		96 000	96	96	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	470 000	471	483	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	rachetable	45 000	45	45	
InPower BC G.P.	4,47 %	2033/03/31	fonds d'amortissement	249 136	253	240	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	763 000	766	746	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	300 000	296	306	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
John Deere Financial Inc.	2,58 %	2026/10/16		150 000	143	143	
Kruger Packaging Holdings L.P.	6,00 %	2026/06/01	rachetable	307 000	307	299	
Kruger Products Inc.	5,38 %	2029/04/09	rachetable	395 000	395	363	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,65 %	2027/11/08		426 000	546	451	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,85 %	2032/03/01	rachetable	189 000	169	210	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54 %	2033/02/17	rachetable	634 000	523	697	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,05 %	2034/06/09	rachetable	437 000	404	466	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	396 000	341	420	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,34 %	2052/09/13	rachetable	400 000	403	418	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	1 020 000	994	1 038	
Société Financière Manuvie	3,38 %	2081/06/19	série 1, taux variable, rachetable	1 990 000	1 948	1 594	
Société Financière Manuvie	4,10 %	2082/03/19	taux variable, rachetable	761 000	705	601	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	rachetable	825 000	779	794	
Metro Inc.	4,66 %	2033/02/07	rachetable	182 000	182	180	
Mobilinx Hurontario G.P.	3,28 %	2039/05/31	série A, fonds d'amortissement	450 000	450	381	
Banque Nationale du Canada	2,55 %	2024/07/12		530 000	560	525	
Banque Nationale du Canada	1,57 %	2026/08/18	taux variable, rachetable	161 000	161	153	
NAV Canada	7,56 %	2027/03/01	série 97-2, rachetable	424 400	554	438	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	rachetable	410 000	397	308	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	1 025 172	1 186	1 010	
NorthwestConnect G.P.	5,95 %	2041/04/30	série 1	257 366	309	269	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,74 %	2032/12/31	série D, fonds d'amortissement	386 327	407	359	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		200 000	200	212	
Ornge Issuer Trust	5,73 %	2034/06/11	fonds d'amortissement	408 447	465	417	
Panther BF Aggregator 2 L.P. / Panther Finance Co. Inc.	4,38 %	2026/05/15	rachetable, EUR	135 000	204	197	
Pearson International Fuel Facilities Corp.	5,09 %	2032/03/09	fonds d'amortissement	285 782	285	284	
Pembina Pipeline Corp.	4,24 %	2027/06/15	rachetable	960 000	1 005	945	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	rachetable	145 000	142	129	
Pembina Pipeline Corp.	4,75 %	2048/03/26	série 11, rachetable	1 588 000	1 576	1 411	
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	rachetable	1 403 000	1 487	1 203	
Pembina Pipeline Corp.	5,67 %	2054/01/12	rachetable	400 000	400	404	
Penske Truck Leasing Canada Inc.	5,44 %	2025/12/08		650 000	643	652	
Plenary Health Niagara L.P.	7,69 %	2042/05/31	série 1	181 802	272	217	
Plenary Properties NDC G.P.	5,09 %	2040/02/07		570 298	529	543	
Banque Royale du Canada	3,37 %	2025/03/24		990 000	945	966	
Banque Royale du Canada	1,94 %	2025/05/01		460 000	460	445	
Banque Royale du Canada	4,11 %	2025/12/22		750 000	750	743	
Banque Royale du Canada	4,26 %	2026/12/21	série 1	1 675 000	1 675	1 666	
Banque Royale du Canada	2,09 %	2030/06/30	taux variable, rachetable	431 000	436	414	
Banque Royale du Canada	1,67 %	2033/01/28	taux variable, rachetable	1 012 000	996	898	
Banque Royale du Canada	3,65 %	2081/11/24	taux variable, rachetable	250 000	249	198	
Saputo Inc.	3,60 %	2025/08/14	rachetable	214 000	236	210	
Saputo Inc.	2,24 %	2027/06/16	rachetable	435 000	437	402	
Saputo Inc.	5,25 %	2029/11/29	rachetable	76 000	76	78	
SEC L.P. and Arci Ltd.	5,19 %	2033/08/29	fonds d'amortissement, rachetable	100 244	117	95	
Shaw Communications Inc.	6,75 %	2039/11/09	rachetable	953 000	1 182	1 079	
SmartCentres REIT	2,99 %	2024/08/28	série Q, rachetable	1 000 000	987	988	
Groupe SNC-Lavalin inc.	7,00 %	2026/06/12	série 7	234 000	234	241	
Sobeys Inc.	6,06 %	2035/10/29	série D	450 000	445	465	
Sobeys Inc.	5,79 %	2036/10/06	rachetable	277 000	278	281	
Sobeys Inc.	6,64 %	2040/06/07		703 000	728	777	
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc.			série A, fonds d'amortissement,				
	4,10 %	2045/10/31	rachetable	518 904	519	464	
Stantec Inc.	2,05 %	2027/10/08	rachetable	162 000	162	148	
Strait Crossing Development Inc.	6,17 %	2031/09/15		340 967	360	331	
Financière Sun Life inc.	2,58 %	2032/05/10	taux variable, rachetable	1 110 000	991	1 038	
Financière Sun Life inc.			série 21-1, taux variable,				
	3,60 %	2081/06/30	rachetable	620 000	620	498	
Suncor Énergie Inc.	5,60 %	2025/11/17		1 600 000	1 598	1 614	
Suncor Énergie Inc.	5,40 %	2026/11/17		90 000	90	91	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	rachetable	571 000	561	464	
TELUS Corp.	3,35 %	2024/04/01	rachetable	45 000	47	45	
TELUS Corp.	3,63 %	2028/03/01	rachetable	415 000	415	400	
TELUS Corp.	4,95 %	2031/02/18	rachetable	666 000	665	669	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	165 000	165	174	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	75 000	64	66	
TELUS Corp.	5,15 %	2043/11/26	rachetable	75 000	71	72	
TELUS Corp.	4,85 %	2044/04/05	série CP, rachetable	500 000	466	464	
TELUS Corp.	4,75 %	2045/01/17	rachetable	75 000	67	69	
TELUS Corp.	4,10 %	2051/04/05	série CAE, rachetable	107 000	95	87	
Teranet Holdings L.P.	3,54 %	2025/06/11	série 20, rachetable	293 000	293	285	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	480 000	480	443	
THP Partnership	4,39 %	2046/10/31	fonds d'amortissement	144 682	162	134	
Toronto Hydro Corp.	5,13 %	2028/10/12	rachetable	225 000	225	233	
Toronto Hydro Corp.	2,43 %	2029/12/11	série 14, rachetable	375 000	332	339	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,65 %	2025/01/31	taux flottant	960 000	960	960	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,13 %	2025/12/09		280 000	280	264	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,52 %	2027/01/29		1 399 000	1 399	1 402	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18		1 344 000	1 344	1 336	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,11 %	2030/04/22	taux variable, rachetable	900 000	888	879	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,60 %	2081/10/31	série 1, taux variable, rachetable	1 254 000	1 254	996	
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31 %	2024/10/23		1 287 000	1 287	1 266	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	rachetable	800 000	774	779	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,33 %	2032/05/12	rachetable	865 000	874	880	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,05 %	2039/02/17	rachetable	803 000	882	1 007	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,35 %	2046/06/06	rachetable	761 000	759	649	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,18 %	2048/07/03	rachetable	215 000	190	177	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,34 %	2049/10/15	rachetable	400 000	328	337	
TransCanada PipeLines Ltd.	7,78 %	2067/05/15	taux variable, rachetable, USD	906 000	956	1 079	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	170 000	171	157	
Vidéotron ltée	5,63 %	2025/06/15	rachetable	222 000	236	222	
Vidéotron ltée	4,50 %	2030/01/15	rachetable	333 000	333	317	
Crédit VW Canada Inc.	2,45 %	2026/12/10		630 000	618	591	
Westcoast Energy Inc.	3,77 %	2025/12/08	rachetable	584 000	623	572	
WTH Car Rental ULC	6,03 %	2027/02/20	série 23-1, fonds d'amortissement	299 000	299	305	
					99 728	94 496	20,6 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					434 242	397 771	86,9 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
³ Autriche (note 10)							
Suzano Austria GmbH	6,00 %	2029/01/15	rachetable, USD	200 000	270	271	
					270	271	0,1 %
³ Bermudes (note 10)							
Aircastle Ltd.	4,13 %	2024/05/01	rachetable, USD	34 000	44	46	
Aircastle Ltd.	5,25 %	2025/08/11	rachetable, USD	86 000	114	115	
Bellemeade Re Ltd.	7,47 %	2032/01/26	catégorie M1B, série 22-1, taux flottant, rachetable, USD	150 000	189	204	
Genworth Mortgage Insurance Corp.	8,04 %	2033/10/25	catégorie M1B, série 21-2, taux flottant, rachetable, USD	20 948	27	29	
Genworth Mortgage Insurance Corp.	7,22 %	2034/02/25	catégorie M1A, série 21-3, taux flottant, rachetable, USD	16 750	21	23	
Radnor Re Ltd.	7,02 %	2033/12/27	catégorie M1B, série 21-1, taux flottant, rachetable, USD	8 186	10	11	
					405	428	0,1 %
³ Îles Caïmans (note 10)							
AGL CLO Ltd.	6,71 %	2034/04/15	catégorie A, série 21-10A, taux flottant, rachetable, USD	358 922	472	486	
Black Diamond CLO Ltd.	7,01 %	2032/07/23	catégorie A1A, série 19-2A, taux flottant, rachetable, USD	420 000	562	572	
Elmwood CLO VIII Ltd.	6,82 %	2034/01/20	catégorie A1, série 21-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	329	339	
OZLM Ltd.	6,60 %	2031/04/15	catégorie A, série 18-18A, taux flottant, rachetable, USD	209 067	265	284	
Regatta XIX Funding Ltd.	6,64 %	2035/04/20	catégorie A1, série 22-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	318	338	
TIAA CLO IV Ltd.	6,81 %	2032/01/20	catégorie A1A, série 18-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	331	340	
					2 277	2 359	0,5 %
^{1,3} Chili (note 10)							
Chile Electricity PEC SPA		2028/01/25	coupon zéro, fonds d'amortissement, USD	312 000	355	332	
Inversiones CMPC SA	6,13 %	2034/02/26	rachetable, USD	200 000	269	275	
LATAM Airlines Group S.A.	13,38 %	2029/10/15	rachetable, USD	303 000	389	473	
République du Chili	4,13 %	2034/07/05	rachetable, EUR	250 000	359	368	
					1 372	1 448	0,3 %
³ Colombie (note 10)							
République de Colombie	8,00 %	2035/11/14	rachetable, USD	250 000	336	353	
					336	353	0,1 %
^{1,3} France (note 10)							
Crédit Agricole Assurances SA	4,25 %	2025/01/13	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	165	146	
Crédit Agricole Assurances SA	4,75 %	2048/09/27	taux variable, rachetable, EUR	200 000	383	297	
Électricité de France SA	2,63 %	2027/12/01	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	289	267	
Nexans SA	5,50 %	2028/04/05	rachetable, EUR	100 000	147	154	
Société Générale SA	4,25 %	2025/04/14	USD	210 000	290	279	
Veolia Environnement SA	2,00 %	2027/11/15	taux variable, perpétuel, EUR	300 000	433	396	
					1 707	1 539	0,3 %
³ Allemagne (note 10)							
TK Elevator Midco GmbH	4,38 %	2027/07/15	rachetable, EUR	145 000	221	206	
					221	206	0,0 %
³ Indonésie (note 10)							
Indonesia Asahan Aluminium (Persero) PT	5,45 %	2030/05/15	rachetable, USD	200 000	274	266	
					274	266	0,1 %
³ Irlande (note 10)							
AIB Group PLC	4,26 %	2025/04/10	taux variable, rachetable, USD	266 000	353	360	
					353	360	0,1 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
³ Île de Man (note 10)							
AngloGold Ashanti Holdings PLC	3,75 %	2030/10/01	rachetable, USD	240 000	320	283	
					320	283	0,1 %
³ Israël (note 10)							
Leviathan Bond Ltd.	6,75 %	2030/06/30	rachetable, USD	53 270	71	66	
					71	66	0,0 %
³ Jersey, Îles Anglo-Normandes (note 10)							
Elmwood CLO 15 Ltd.			catégorie A1, série 22-2A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	317	339	
Heathrow Funding Ltd.	6,66 %	2035/04/22		443 000	461	407	
	3,66 %	2033/01/13	rachetable		778	746	0,2 %
^{1,3} Luxembourg (note 10)							
Raizen Fuels Finance SA	6,45 %	2034/03/05	rachetable, USD	295 000	399	399	
SES SA	5,30 %	2043/04/04	USD	268 000	319	264	
Vivion Investments SARL			paiement en nature, rachetable, EUR	160 000	231	195	
	7,90 %	2028/08/31			949	858	0,2 %
³ Mexique (note 10)							
Comision Federal de Electricidad	3,35 %	2031/02/09	rachetable, USD	269 000	344	308	
Petroleos Mexicanos	7,69 %	2050/01/23	rachetable, USD	225 000	308	210	
					652	518	0,1 %
^{1,3} Pays-Bas (note 10)							
Braskem Netherlands Finance BV	4,50 %	2030/01/31	USD	289 000	341	321	
Prosus NV	3,68 %	2030/01/21	rachetable, USD	270 000	353	317	
Volkswagen International Finance NV	3,88 %	2027/06/14	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	157	139	
Volkswagen International Finance NV	4,63 %	2028/06/27	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	163	141	
					1 014	918	0,2 %
³ Norvège (note 10)							
Var Energy ASA	8,00 %	2032/11/15	rachetable, USD	267 000	355	404	
					355	404	0,1 %
³ Panama (note 10)							
AES Panama Generation Holdings SRL	4,38 %	2030/05/31	fonds d'amortissement, USD	230 792	308	263	
République du Panama	6,40 %	2035/02/14	rachetable, USD	283 000	373	356	
					681	619	0,1 %
¹ Roumanie (note 10)							
Gouvernement de Roumanie	5,38 %	2031/03/22	EUR	167 000	242	244	
					242	244	0,0 %
¹ Espagne (note 10)							
Grifols Escrow Issuer SA	3,88 %	2028/10/15	rachetable, EUR	189 000	274	236	
Iberdrola Finanzas SA	1,58 %	2027/11/16	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	288	262	
					562	498	0,1 %
² Suède (note 10)							
Swedbank Hypotek AB	1,00 %	2024/09/18	série 194, SEK	4 800 000	693	618	
					693	618	0,1 %
^{1,3} Royaume-Uni (note 10)							
Barclays PLC	2,17 %	2027/06/23	taux variable, rachetable	343 000	343	318	
BP Capital Markets PLC	3,25 %	2026/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	205 000	305	291	
BP Capital Markets PLC	3,63 %	2029/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	149 000	232	205	
HSBC Holdings PLC	6,38 %	2025/03/30	taux variable, perpétuel, USD	235 000	334	316	
Lloyds Banking Group PLC	5,87 %	2029/03/06	taux variable, rachetable, USD	287 000	390	393	
National Grid Electricity Transmission PLC	5,22 %	2031/09/16	rachetable	124 000	124	125	
					1 728	1 648	0,4 %
³ États-Unis (note 10)							
Air Lease Corp.	5,40 %	2028/06/01	rachetable	194 000	192	197	
Alexander Funding Trust II	7,47 %	2028/07/31	rachetable, USD	102 000	138	145	
AMC Entertainment Holdings Inc.	7,50 %	2029/02/15	rachetable, USD	476 000	603	445	
American Airlines Inc.	8,50 %	2029/05/15	rachetable, USD	130 000	178	186	
American Airlines Inc. / AAdvantage Loyalty IP Ltd.	5,75 %	2029/04/20	fonds d'amortissement, USD	59 000	75	78	
Ashford Hospitality Trust			catégorie A, série 18-ASHF, taux flottant, USD	77 268	99	104	
Ashford Hospitality Trust	6,39 %	2035/04/15					
			catégorie A, série 18-KEYS, taux flottant, rachetable, USD	46 832	62	63	
AT&T Inc.	6,49 %	2035/05/15		429 000	429	421	
Auxilior Term Funding LLC	4,00 %	2025/11/25	rachetable				
	6,18 %	2028/12/15	catégorie A2, série 23-1A, rachetable, USD	174 000	235	237	
Aviation Capital Group LLC	5,50 %	2024/12/15	rachetable, USD	98 000	132	132	
Aviation Capital Group LLC	4,13 %	2025/08/01	rachetable, USD	2 000	2	3	
Aviation Capital Group LLC	4,88 %	2025/10/01	rachetable, USD	31 000	34	41	
Aviation Capital Group LLC	3,50 %	2027/11/01	rachetable, USD	32 000	33	40	
Avis Budget Car Rental LLC / Avis Budget Finance Inc.	4,75 %	2028/04/01	rachetable, USD	1 133 000	1 434	1 395	
Axis Equipment Finance Receivables LLC			catégorie A2, série 22-2A, rachetable, USD	158 859	209	215	
Bank of America Corp.	5,30 %	2028/06/21					
Bank of America Corp.	3,41 %	2025/09/20	taux variable, rachetable	285 000	309	282	
Bank of America Corp.	3,52 %	2026/03/24	taux flottant, rachetable	250 000	250	246	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Bank of America Corp.	6,25 %	2049/09/29	série X, taux variable, rachetable, USD	23 000	30	31	
BHMS Mortgage Trust	6,87 %	2035/07/15	catégorie A, série 18-ATLS, taux flottant, USD	218 833	288	296	
CDW LLC / CDW Finance Corp.	3,28 %	2028/12/01	rachetable, USD	269 000	317	327	
Colony Mortgage Capital Ltd.	7,11 %	2038/11/15	catégorie C, série 19-1KPR, taux flottant, USD	316 000	415	403	
Continental Resources Inc.	2,88 %	2032/04/01	rachetable, USD	206 000	256	225	
Cox Communications Inc.	5,70 %	2033/06/15	rachetable, USD	99 000	132	135	
Delta Air Lines Inc. / SkyMiles IP Ltd.	4,50 %	2025/10/20	fonds d'amortissement, rachetable, USD	42 809	56	57	
DROP Mortgage Trust	8,18 %	2026/04/15	catégorie D, série 21-FILE, taux flottant, USD	248 480	310	252	
Expedia Group Inc.	6,25 %	2025/05/01	rachetable, USD	4 000	6	6	
Fannie Mae	10,99 %	2028/04/25	catégorie 2M2, série 15-C04, taux flottant, rachetable, USD	42 492	64	60	
Fannie Mae	7,32 %	2041/11/25	catégorie 2M2, série 21-R02, taux flottant, rachetable, USD	176 129	221	241	
Fannie Mae	7,22 %	2041/12/25	catégorie 1M2, série 22-R01, taux flottant, rachetable, USD	226 446	285	310	
Freddie Mac	7,42 %	2033/10/25	catégorie IM2, série 21-DNA3, taux flottant, rachetable, USD	56 935	71	78	
Freddie Mac	6,97 %	2034/01/25	catégorie M2, série 21-DNAS, taux flottant, rachetable, USD	64 872	83	89	
Freddie Mac	6,12 %	2041/10/25	catégorie M1, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	24 948	31	34	
Freddie Mac	6,82 %	2041/10/25	catégorie M2, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	252 642	313	342	
Freddie Mac	8,12 %	2050/10/25	catégorie M2, série 20-DNAS, taux variable, rachetable, USD	29 353	39	40	
Freddie Mac STACR REMIC Trust	7,42 %	2043/03/25	catégorie M1A, série 23-DNA1, rachetable, USD	165 031	225	229	
Gannett Holdings LLC	6,00 %	2026/11/01	rachetable, USD	132 000	166	162	
General Motors Financial Co. Inc.	6,10 %	2034/01/07	rachetable, USD	172 000	233	236	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	3,31 %	2025/10/31	taux variable, rachetable	276 000	292	272	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2,60 %	2027/11/30	taux variable, rachetable	354 000	354	333	
Great Wolf Trust	7,27 %	2029/12/15	catégorie C, série 19-WOLF, taux flottant, rachetable, USD	470 000	618	637	
Great Wolf Trust	6,84 %	2039/03/15	catégorie A, série 24-WOLF, taux flottant, USD	202 000	273	275	
GTCR W-2 Merger Sub LLC	7,50 %	2031/01/15	rachetable, USD	219 000	295	310	
Hardee's Funding LLC / Carl's Jr. Funding LLC	3,98 %	2050/12/20	catégorie A2, série 20-1A, rachetable, USD	93 689	123	114	
Hertz Corp. (The)	5,50 %	2024/10/15	USD	79 000	-	4	
Hertz Corp. (The)	5,00 %	2029/12/01	rachetable, USD	274 000	343	283	
Hertz Global Holdings Inc.	6,00 %	2028/01/15	USD	130 000	-	17	
Hyundai Capital America	2,00 %	2028/06/15	rachetable, USD	281 000	306	334	
IQVIA Inc.	6,25 %	2029/02/01	rachetable, USD	71 000	97	99	
JPMorgan Chase & Co.	1,90 %	2028/03/05	taux flottant, rachetable	440 000	441	406	
Metropolitan Life Global Funding I	1,95 %	2028/03/20	taux flottant, rachetable	2 710 000	2 703	2 454	
Mondelez International Inc.	3,25 %	2025/03/07	rachetable	500 000	490	491	
Natixis Commercial Mortgage Securities Trust	6,90 %	2036/07/15	catégorie A, série 19-MILE, taux flottant, USD	109 265	143	137	
Nestle Holdings Inc.	2,19 %	2029/01/26	rachetable	4 481 000	4 481	4 084	
New York Life Global Funding	2,00 %	2028/04/17	rachetable	615 000	562	558	
NRG Energy Inc.	4,45 %	2029/06/15	rachetable, USD	36 000	43	45	
ONEOK Inc.	6,10 %	2032/11/15	rachetable, USD	49 000	65	69	
Santander Holdings USA Inc.	6,50 %	2029/03/09	taux variable, rachetable, USD	206 000	281	284	
Santander Holdings USA Inc.	6,57 %	2029/06/12	taux flottant, rachetable, USD	18 000	23	25	
Spirit AeroSystems Inc.	4,60 %	2028/06/15	rachetable, USD	41 000	46	49	
Truist Financial Corp.	4,80 %	2024/09/01	série N, taux variable, perpétuel, USD	106 000	128	137	
Truist Financial Corp.	4,95 %	2025/09/01	série P, taux variable, perpétuel, USD	106 000	148	140	
United Airlines Inc.	4,63 %	2029/04/15	rachetable, USD	202 000	253	253	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2026/01/15	USD	469 924	621	620	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,13 %	2026/04/15	USD	116 971	151	152	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,13 %	2053/08/15	USD	1 420 000	1 761	1 843	
Wells Fargo & Co.	2,57 %	2026/05/01	taux variable, rachetable	1 185 000	1 148	1 149	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust	3,38 %	2049/11/15	catégorie AS, série 16-NXS6, rachetable, USD	46 815	66	59	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust	4,07 %	2058/09/15	catégorie AS, série 15-C30, taux variable, rachetable, USD	46 815	68	61	
Western Digital Corp.	4,75 %	2026/02/15	rachetable, USD	57 000	74	76	
Western Digital Corp.	2,85 %	2029/02/01	rachetable, USD	118 000	128	135	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Western Digital Corp.	3,10 %	2032/02/01	rachetable, USD	58 000	58	62	
					24 538	23 750	5,2 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					39 798	38 400	8,4 %
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES							
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		250 000	248	225	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		2 000 000	2 020	1 983	
International Finance Corp.	1,38 %	2024/09/13		2 000 000	2 055	1 963	
International Finance Corp.	0,63 %	2025/09/16		2 000 000	1 983	1 886	
					6 306	6 057	1,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					6 306	6 057	1,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					480 346	442 228	96,6 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					480 897	442 235	96,6 %
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	4,58 %	2024/03/28	bon du Trésor	4 430 000	4 368	4 414	
Gouvernement du Canada	4,82 %	2024/05/09	bon du Trésor	4 835 000	4 765	4 790	
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2024/03/01	dépôt à terme	1 900 000	1 900	1 900	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					11 033	11 104	2,4 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
TOTAL DES PLACEMENTS					491 930	453 339	99,0 %
Marge							
						494	0,1 %
Actifs dérivés							
						88	0,0 %
Passifs dérivés							
						(364)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs							
						4 408	1,0 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						457 965	100,0 %

¹⁻³ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(2 589 429)	Euro-BOBL	mars 2024	(15)	EUR	117,69	(2 557 086)	32
(196 523)	Euro-BUND	mars 2024	(1)	EUR	133,98	(194 572)	2
(774 805)	Euro-SCHATZ	juin 2024	(5)	EUR	105,65	(775 061)	–
17 440 610	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	juin 2024	157	CAD	111,09	17 466 250	26
3 706 360	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	juin 2024	31	CAD	119,56	3 715 970	10
(327 700)	Obligation du gouvernement du Canada à 30 ans	juin 2024	(2)	CAD	163,85	(326 600)	1
(926 806)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2024	(6)	USD	113,82	(929 690)	(3)
(1 944 022)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	juin 2024	(7)	USD	102,32	(1 945 135)	(1)
(1 595 150)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	juin 2024	(11)	USD	106,85	(1 595 966)	(1)
(3 446 758)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2024	(23)	USD	110,42	(3 447 246)	(1)
9 345 777	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					9 410 864	65

Au 29 février 2024, un montant de 495 993 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/14	CAD	224 320	EUR	154 215	0,687	0,682	(2)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/14	CAD	79 944	EUR	54 548	0,682	0,682	–
1	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2024/03/14	CAD	3 566 593	EUR	2 435 165	0,683	0,682	(6)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/30	CAD	574 828	SEK	4 469 096	7,775	7,626	(11)
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/07	USD	615 000	CAD	821 333	1,336	1,357	13
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/07	USD	122 000	CAD	165 182	1,354	1,357	–
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	USD	355 159	CAD	480 457	1,353	1,357	2
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	USD	293 637	CAD	396 199	1,349	1,357	2
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/07	CAD	7 350 674	USD	5 435 000	0,739	0,737	(25)
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2024/03/15	CAD	15 844 071	USD	11 896 368	0,751	0,737	(298)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	CAD	413 379	USD	305 758	0,740	0,737	(2)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	CAD	111 166	USD	82 357	0,741	0,737	(1)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	CAD	79 963	USD	59 264	0,741	0,737	–
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	CAD	79 614	USD	58 888	0,740	0,737	–
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/15	CAD	78 078	USD	57 991	0,743	0,737	(1)
3	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/24	CAD	1 629 261	USD	1 210 000	0,743	0,737	(12)
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(341)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d)
(en milliers)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 29 février 2024 et 31 août 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 29 février 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	17 \$	– \$	17 \$	(17) \$	– \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(358)	–	(358)	17	–	(341)
Total	(341) \$	– \$	(341) \$	– \$	– \$	(341) \$
Au 31 août 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	63 \$	– \$	63 \$	(15) \$	– \$	48 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(99)	–	(99)	15	–	(84)
Total	(36) \$	– \$	(36) \$	– \$	– \$	(36) \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le Mandat ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (désigné le *Mandat*) cherche à procurer un rendement global élevé en investissant principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés du Canada dont l'échéance est d'au moins un an et ayant reçu une note de crédit d'au moins B de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Outre les obligations de gouvernements et de sociétés du Canada, le Mandat peut aussi investir dans des obligations ou d'autres titres de créance émis ou garantis par des organismes internationaux ou supranationaux ou par des gouvernements étrangers ou des sociétés étrangères.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 29 février 2024 et 31 août 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 29 février 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	28,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	33,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	4,1
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,8
Obligations de sociétés	19,9
Obligations internationales	
Bermudes	0,3
Îles Caïmans	0,6
Chili	0,3
France	0,4
Allemagne	0,1
Irlande	0,1
Île de Man	0,1

Au 31 août 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Jersey, Îles Anglo-Normandes	0,2
Luxembourg	0,1
Mexique	0,2
Maroc	0,1
Pays-Bas	0,3
Norvège	0,1
Panama	0,1
Espagne	0,1
Suède	0,1
Suisse	0,3
Royaume-Uni	0,4
États-Unis	5,8
Obligations supranationales	1,4
Placements à court terme	0,5
Marge	0,1
Autres actifs, moins les passifs	1,7
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	29 février 2024	31 août 2023
AAA	33,0	35,3
AA	19,7	17,8
A	23,4	26,4
BBB	13,3	14,9
Inférieur à BBB	9,3	3,6
Non noté	0,3	0,2
Total	99,0	98,2

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 29 février 2024 et 31 août 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 29 février 2024

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	588	0,1

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	434	0,1

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	7	6

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	29 février 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	21 181	16 004
1 an à 3 ans	59 786	59 940
3 ans à 5 ans	72 052	72 568
Plus de 5 ans	289 209	266 504
Total	442 228	415 016

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	8 539	8 036

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	29 février 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Indice des obligations universelles FTSE Canada	4 528	4 518

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 29 février 2024 et 31 août 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 29 février 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	441 266	962	442 228
Placements à court terme	–	11 104	–	11 104
Actions	–	5	2	7
Actifs dérivés	71	17	–	88
Total des actifs financiers	71	452 392	964	453 427
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(6)	(358)	–	(364)
Total des passifs financiers	(6)	(358)	–	(364)
Total des actifs et des passifs financiers	65	452 034	964	453 063

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	414 080	936	415 016
Placements à court terme	–	2 230	–	2 230
Actions	–	6	2	8
Actifs dérivés	108	63	–	171
Total des actifs financiers	108	416 379	938	417 425
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(56)	(99)	–	(155)
Total des passifs financiers	(56)	(99)	–	(155)
Total des actifs et des passifs financiers	52	416 280	938	417 270

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 31 août 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 31 août 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 29 février 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	936	2	938	–	938
Achats	25	–	25	–	25
Ventes	–	(6)	(6)	–	(6)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	5	5	–	5
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1	1	2	–	2
Solde à la fin de la période	962	2	964	–	964
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	1	(3)	(2)	–	(2)

Au 31 août 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	871	41	912	–	912
Achats	47	534	581	–	581
Ventes	(1)	–	(1)	–	(1)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	1	–	1	–	1
Variation de la plus-value (moins-value) latente	18	(573)	(555)	–	(555)
Solde à la fin de la période	936	2	938	–	938
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	18	(573)	(555)	–	(555)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Mandat peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

Au 29 février 2024

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	75	201

Au 31 août 2023

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	73	164

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (désignés individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le 22 mars 2024, le gestionnaire et fiduciaire du Mandat privé de revenu ultra court terme CIBC a annoncé son intention de dissoudre le Mandat le 16 août 2024 ou vers cette date (désignée la *date de dissolution*). Depuis la date de cette annonce, les parts du Mandat ne sont plus offertes pour de nouveaux achats.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

	Mandat privé de revenu ultra court terme CIBC	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H			✓				
Catégorie Plus-H T4			✓				
Catégorie Plus-H T6			✓				
Catégorie C		✓		✓			✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH			✓				
Catégorie Plus-FH T4			✓				
Catégorie Plus-FH T6			✓				
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH			✓				
Catégorie Plus-NH T4			✓				
Catégorie Plus-NH T6			✓				
Catégorie I		✓		✓			✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH			✓				
Catégorie S			✓				
Catégorie SM	✓	✓		✓			✓
Catégorie SMH			✓				
	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C		✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S							
Catégorie SM	✓	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH							

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Le 29 juin 2023, les parts de catégorie A ont été dissoutes et les actifs des porteurs de parts ont été transférés à la catégorie Plus. Auparavant, les parts de catégorie A n'étaient offertes qu'aux investisseurs qui participaient au programme Frontières. Ce programme investissait dans divers Mandats qui formaient un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A étaient offertes sans frais d'acquisition et les investisseurs ne payaient pas de commission à l'achat de parts de catégorie A.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (désignées collectivement, la *catégorie Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (désignées individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 29 février 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 29 février 2024 et 31 août 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 29 février 2024 et 28 février 2023, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 29 février 2024 ou 28 février 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 17 avril 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (désignée l'IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (désigné l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes comptables d'information financière (désignées les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

Notes des états financiers (non audité)

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 29 février 2024, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres du Mandat est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Notes des états financiers (non audité)

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion) du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis	CZK – Couronne tchèque	JPY – Yen japonais	RON – Leu roumain
ARS – Peso argentin	DKK – Couronne danoise	KES – Shilling kényan	RUB – Rouble russe
AUD – Dollar australien	EUR – Euro	KRW – Won sud-coréen	SEK – Couronne suédoise
BRL – Réal brésilien	GBP – Livre sterling	MXN – Peso mexicain	SGD – Dollar de Singapour
CAD – Dollar canadien	HKD – Dollar de Hong Kong	MYR – Ringgit malais	THB – Baht thaïlandais
CHF – Franc suisse	HUF – Forint hongrois	NOK – Couronne norvégienne	TRY – Nouvelle livre turque
CLP – Peso chilien	IDR – Rupiah indonésienne	NZD – Dollar néo-zélandais	TWD – Dollar de Taïwan
CNY – Renminbi chinois	ILS – Shekel israélien	PHP – Peso philippin	USD – Dollar américain
COP – Peso colombien	INR – Roupie indienne	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicielles
CDA – Certificats de dépôt autrichien	LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Indice Morgan Stanley Capital
FNB – Fonds négocié en Bourse	OPALS – Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indicielles	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

Notes des états financiers (non audité)

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section *Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 29 février 2024 et 28 février 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (désignés les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat qui ne sont pas des frais des fonds attribués aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces produits et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Notes des états financiers (non audité)

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Mandats (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire facture des frais d'administration fixes aux Mandats. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Mandats.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com